

## Année universitaire 2022-2023 – MEEF1D PES 2

### Cadrage « Travail d'Étude et de Recherche »

Le « Travail d'Étude et de Recherche » est un écrit élaboré en binôme. L'évaluation de l'UE « Sensibilisation à la recherche » de fin de semestre 3 pour le Bloc 4 : Pratique réflexive et Recherche, de la formation MEEF mention 1<sup>er</sup> degré (Master et DU) parcours « Professeur des écoles » portera à part entière sur cet écrit rendu en binôme. Les deux professeur.e.s des écoles stagiaires en binôme s'engagent à travailler **ensemble pour l'écriture de ce TER et à rendre chacun le TER** « Travail d'Étude et de Recherche » **réalisé en commun** (dépôt individuel).

*NB : la même procédure vaudra ensuite pour le rendu du mémoire en fin de semestre 4.*

### 1. Enjeux du « Travail d'Étude et de Recherche »

Le « Travail d'Étude et de Recherche » demandé doit permettre à chaque étudiant.e de s'engager dans une démarche de recherche à visée professionnalisante et de développer une réflexion personnelle et en binôme sur un sujet choisi par les deux étudiant.e.s, en recourant à des travaux de recherche et en utilisant des méthodologies empruntées à la recherche en éducation. Ce « Travail d'Étude et de Recherche » constitue la première étape - la base - du mémoire qui sera à rendre dans le cadre de l'évaluation de la fin du semestre 4.

L'enjeu est double :

- 1. Poser les bases du mémoire.

Il s'agira de :

- Poser un questionnement en lien avec des situations observées ou vécues en classe lors des stages (stage d'observation, stage filé, début du stage en responsabilité) ou lors d'expériences précédentes d'enseignement.
- Consulter, sélectionner, analyser des écrits de recherche en effectuant une revue de littérature scientifique (articles, chapitres d'ouvrages, ouvrages) en lien avec les premiers questionnements posés suite aux situations observées ou vécues mentionnées ci-avant.
- Passer des premiers questionnements à une problématique fondée sur une revue de littérature pertinente.

- Envisager une méthodologie rigoureuse, caractérisée par des critères d'objectivité, pour mettre en œuvre une enquête de terrain qui sera conduite en lien avec la problématique énoncée.
- 2. Formaliser le « Travail d'Étude et de Recherche » dans un document structuré qui constituera la première partie du mémoire.

La présente note de cadrage propose un plan du « Travail d'Étude et de Recherche » qui pourra le cas échéant être ajusté par le binôme avec l'accord du directeur ou de la directrice de mémoire.

## 2. Modalités de travail (travail en binôme)

Les professeur.e.s des écoles stagiaires conduiront le travail d'étude de recherche (recherche, élaboration et de rédaction) en binôme. Ce travail en binôme permettra d'avoir une expérience collaborative et des échanges constructifs entre les deux professeur.es des écoles stagiaires.

Les deux professeur.e.s des écoles stagiaires en binôme s'engagent à travailler **ensemble tout au long de l'année et à rendre chacun un écrit commun**. La soutenance du TER sera individuelle.

A titre dérogatoire, un TER peut être individuel, après décision/accord de la responsable de formation qui garantira que la dérogation est justifiée. Un courrier argumentant la demande avec attestation sur l'honneur sera alors demandé aux enseignant.es stagiaires.

## 3. Consignes de mise en page du « Travail d'Étude et de Recherche »

### Présentation générale

- Nombre de pages : 20 pages minimum et 30 pages maximum, bibliographie comprise (hors : page de couverture, sommaire et annexes).
- Police : times new roman (taille 12) ; interligne 1,5 cm ; marges 2,5 cm
- Numérotation des pages : en bas, à droite
- Numérotation des parties : à l'exception de l'introduction et de la conclusion, les parties seront numérotées (exemple de format : 1. ; 1.1. ; 1.1.1. ; 2. ; 2.1. ; 2.1.1. ; ...)

### Pages spécifiques

- la page de couverture (voir Annexe 1)
- un sommaire,
- un engagement de non plagiat en première page de l'écrit rendu (voir Annexe 2)
- une bibliographie aux normes APA (voir Annexe 4)

## 4. Présentation des grandes parties de ce « Travail d'Étude et de Recherche ».

Titre du « Travail d'Étude et de Recherche »
--

Page de couverture (voir Annexe 1)
------------------------------------

Engagement de non plagiat complété et signé par chacun des étudiant.e.s (voir Annexe 2)
---

Sommaire
----------

Introduction (Cette partie ne sera pas numérotée)

D'une situation professionnelle vécue ou observée, jusqu'aux premiers questionnements de recherche : exposé des choix du thème (pourquoi avoir choisi tel thème) à partir de la description fine de la situation de départ, qui devra prendre appui sur les programmes et le cadre institutionnel (socle commun, documents d'accompagnements...). Présentation des éléments de contexte. Première définition de l'objet de recherche. Premiers questionnements d'ordre **pédagogique** (→ énoncé d'une première question, dite « question de départ »)

Cadre théorique

Présentation des éléments théoriques qui seront valorisés et utilisés pour la suite du travail en semestre 4. Mise en relation avec des mots-clés ou des concepts-clés. Développement des éléments de ce cadre théorique (concepts mobilisés, définitions, dans quels champs théoriques s'inscrit la réflexion engagée ? référence explicite aux ouvrages et articles lus et analysés).

Problématique

Vers l'émergence de la question de recherche : des premiers questionnements posés en première partie de ce « Travail d'Étude et de Recherche » jusqu'à la définition d'une question centrale, pouvant être le cas échéant complétée par la formulation d'hypothèses (tout dépend de l'approche envisagée)

Méthodologie envisagée

Prévision du mode de recueil de données pour l'enquête de terrain. Justifier ce choix de mode de recueil au regard de l'objet et des questionnements posés.

Conclusion de ce « Travail d'Étude et de Recherche ». (Cette partie ne sera pas numérotée)

Bibliographie aux normes APA. (voir Annexe 4)

Trois ou quatre mots-clés

Annexes (facultatives). Toute annexe sera numérotée

## 5. Évaluation du « Travail d'Étude et de Recherche ».

L'écrit « Travail d'Étude et de Recherche » sera évalué par :

- le ou la directeur.trice de mémoire.
- un ou une autre formateur.trice intervenant dans la formation MEEF.

Un de ces deux membres, au moins, aura un statut universitaire (Professeur des Universités, Maître de conférences, Docteur).

### Modalités de remise du « Travail d'Étude et de Recherche »

Le « Travail d'Étude et de Recherche » portera le nom des deux professeurs des écoles stagiaires. Chaque professeur.e des écoles stagiaire déposera le « Travail d'Étude et de Recherche » commun, au format.pdf sur la plate-forme Moodle.

Pour chaque « Travail d'Étude et de Recherche », un seul et unique dépôt sera effectué sur la plate-forme Moodle entre le **5 décembre et le 9 janvier 2023 à 23h55**. **Il ne sera pas possible de revenir sur le dépôt effectué, celui-ci sera considéré comme définitif et donnera lieu à l'évaluation du « Travail d'Étude et de Recherche ».**

Le fichier **pdf** doit respecter strictement le format suivant :

MEEF1D\_PE2\_2022\_TER\_NUMETUDIANT1 NOM1 Prenom1 NUMETUDIANT2  
\_NOM2\_Prenom2.pdf

Exemple :

Le TER du binôme **ABDOU Patrick** (numéro étudiant : **20250101**) et **PROTOPAPA Fatima** (numéro étudiant : **20250102**) doit être nommé :

MEEF1D\_PE2\_2022\_TER\_20250101 ABDOU Patrick 20250102 PROTOPAPA Fatima.pdf

## **Annexes**

Annexe 1 : Première de couverture du « Travail d'Étude et de Recherche ».

Annexe 2 : Engagement de non plagiat.

Annexe 3 : Composition du « Travail d'Étude et de Recherche » en binôme (parties communes et parties individuelles)

Annexe 4 : Normes bibliographiques

Annexe 5 : Critères d'évaluation du « Travail d'Étude et de Recherche » par le jury



Département Sciences de l'éducation



## TRAVAIL D'ETUDE ET DE RECHERCHE

### DEUXIÈME ANNÉE FORMATION MEEF

*Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation*

Mention Premier Degré – Parcours Professeur des écoles

### TITRE

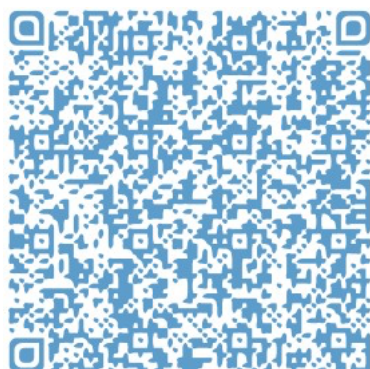
**Présenté et soutenu par**

NOM PRENOM, Num étudiant

et

NOM PRENOM, Num étudiant

**Année universitaire 2022 – 2023**



**Directeur.rice de mémoire :**

Prénom (1), nom (1), fonction (1)

**Jury :**

Prénom (1), nom (1), fonction (1)

Prénom (2), nom (2), fonction (2)

## Engagement de non plagiat

### Article 1 : définition

Les travaux quels qu'ils soient (devoirs, comptes rendus, mémoires, articles, thèses), réalisés par les étudiant.e.s rattaché.e.s à l'Université, doivent toujours avoir pour ambition de produire un savoir inédit et d'offrir une lecture nouvelle et personnelle d'un sujet. Le plagiat constitue une violation très grave de l'éthique universitaire. Le plagiat consiste à s'approprier le travail d'autrui, c'est-à-dire à utiliser et reproduire le résultat de ce travail (texte ou partie de texte, image, graphique, photo, données...) sans préciser qu'il provient de quelqu'un d'autre.

Très concrètement : on plagie quand on ne cite pas l'auteur des sources que l'on utilise et quand on ne met pas une citation entre guillemets. Le plagiat, est un vol intellectuel. Il s'agit donc d'un délit, passible de sanctions.

### Article 2 : circonstances aggravantes

Le plagiat est en soi un délit. Mais le fait de commettre un plagiat en vue d'obtenir indûment une note, un diplôme ou un grade universitaire est une circonstance aggravante.

La reproduction d'une œuvre originale sans le consentement de l'auteur est de plus qualifiée juridiquement de contrefaçon (articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle).

### Article 3 : engagements

- Les étudiant.e.s s'engagent à travailler ensemble pour l'écriture de leur TER et à rendre chacun le TER « Travail d'Étude et de Recherche » réalisé en commun (dépôt individuel).
- Les étudiant.e.s s'engagent à citer, en respectant les règles de l'art, les travaux qu'ils utilisent ou reproduisent partiellement. La méthodologie d'un travail universitaire, quel qu'il soit, implique que les emprunts soient clairement identifiés (guillemets) et que le nom de l'auteur et la source de l'extrait soient mentionnés.
- Les enseignant.e.s s'engagent à sensibiliser leurs étudiant.e.s à la lutte contre le plagiat, à leur faire signer la présente charte, et à les inciter à participer aux formations sur le sujet qui seront organisées aux différents niveaux de leur cursus. Il s'agit non seulement de leur expliquer ce qu'est exactement le plagiat, mais de leur montrer que celui-ci et ses différentes formes détournées (traduction mot à mot non référencée, paraphrase sans aucun effort de reformulation, etc.) est contraire aux exigences du travail universitaire demandé et évalué.

### Article 4 : sanctions

- Les manquements à la présente charte sont passibles de sanctions disciplinaires. La procédure disciplinaire ne préjuge pas d'éventuelles poursuites judiciaires dans les cas où le plagiat est aussi caractérisé comme étant une contrefaçon.

#### - Signature de l'étudiant.e (nom – prénom) :

*(précédée de la date et de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)*

#### - Signature de l'étudiant.e (nom – prénom) :

*(précédée de la date et de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)*

## **Composition du Travail d'Étude et de Recherche en binôme**

Partie commune	L'introduction
Partie individuelle Elle peut être complétée par une partie comparative	L'énoncé des situations professionnelles vécues et des premiers questionnements (questions de départ) en lien avec le cadre institutionnel (programmes, documents d'accompagnements...)
Partie commune	La méthodologie envisagée pour le recueil des données Le cadre théorique La problématique La conclusion La bibliographie (présentée selon les normes en usage dans la ou les disciplines de référence)
Partie commune ou individuelle	Les annexes

## Annexe 4

### Normes bibliographiques

Ci-dessous un lien vers un guide pratique, réalisé par l'Université de Montréal qui synthétise quelques éléments de normes bibliographiques. On peut le retrouver ci-joint :

<http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA?tab=108>



## Annexe 5

### Critères d'évaluation du Travail d'Étude et de Recherche

Tableau 1 : le processus d'écriture, l'investissement personnel dans le parcours de recherche		Le Travail d'Étude et de Recherche				
		Lisibilité		Contenu		
		Respect des normes fixées (normes bibliographiques, texte de cadrage)	Organisation et guidage du lecteur	Description de la situation professionnelle et énoncé de premiers questionnements	Cadre de référence (théorique et institutionnel)	Problématisation, puis perspectives méthodologiques
A (très bien)	L'investissement dans la réalisation du T.E.R. est notoire (participation aux entretiens et/ou réunions de travail avec le ou les futurs directeurs du mémoire). L'attitude est ouverte, dynamique et créative. Les délais sont parfaitement respectés.	L'écrit respecte parfaitement les normes fixées. Le registre est particulièrement adapté et cohérent. Les normes APA sont parfaitement respectées dans le texte et dans la bibliographie.	Le fil conducteur est immédiatement perceptible et peut être suivi du début à la fin du T.E.R. Le plan choisi, finement réfléchi, rend le propos particulièrement intelligible.	La (ou les situations retenues) est (sont) décrite.s de manière très claire et détaillée, en renvoyant explicitement à la formulation d'un premier questionnement d'ordre pédagogique. Les liens sont très lisibles.	Le cadre de référence est pertinent, justifié et très bien explicité, au regard des questionnements énoncés. Adéquation totale entre la bibliographie et les références citées dans le texte.	La partie « problématisation » montre clairement l'émergence de la problématique et aboutit à la définition d'une question centrale à dimension pédagogique. La méthodologie prévue est en cohérence avec les développements précédents.
B	L'investissement dans la réalisation du T.E.R. est constant. L'attitude est ouverte et dynamique. Les délais sont respectés.	L'écrit respecte les normes fixées. Les ruptures sont rares.	Le fil conducteur est perceptible du début à la fin du T.E.R. Le plan est pertinent.	La (ou les situations retenues) est (sont) clairement décrite.s. La description s'achève par la formulation d'un premier questionnement d'ordre pédagogique.	Le cadre de référence est pertinent et bien développé. Adéquation totale entre la bibliographie et les références citées dans le texte.	La partie « problématisation » montre l'émergence de la problématique et aboutit à la définition d'une question centrale à dimension pédagogique. La méthodologie prévue est adaptée.
C	L'investissement dans la réalisation du T.E.R. est régulier. L'attitude est relativement ouverte. Les délais sont globalement respectés.	L'écrit respecte globalement les normes fixées, mais il y a quelques ruptures.	Le fil conducteur du travail est globalement perceptible, malgré quelques digressions	La (ou les situations retenues) est (sont) décrite.s. Les liens entre cette description et le questionnement d'ordre pédagogique gagneront à être plus explicites.	Le cadre de référence est pertinent, mais gagnera à être développé. Quelques problèmes de cohérence entre texte et bibliographie.	Les parties « problématisation » et « perspectives méthodologiques » gagneront à être développées pour bien traduire l'émergence de la question centrale et pour justifier des choix méthodologiques.
D	L'investissement dans la réalisation du T.E.R. est irrégulier ou rare. L'attitude est peu ouverte. Les délais ne sont pas respectés.	L'écrit est peu respectueux des normes fixées.	Le fil conducteur est peu repérable, les différents points du travail manquent de cohésion. Le plan n'est pas approprié aux propos.	La description de situation.s est trop succincte. Les liens entre les premiers questionnements d'ordre pédagogique et cette description ne sont pas précisés.	Le cadre de référence manque de cohérence. La bibliographie est à reprendre en la complétant.	La partie « problématisation » manque de développement et de cohérence. Les perspectives méthodologiques sont à revoir.
I (très insuffisant)	L'investissement ne répond pas aux attendus.	Le respect des normes ne répond pas aux attendus.	L'organisation ne répond pas aux attendus.	Cette première partie ne répond pas aux attendus.	Le cadre de référence ne répond pas aux attendus.	Les parties « problématisation » et « perspectives méthodologiques » ne répondent pas aux attendus.